

Communiqué de presse

Cohésion sociale et territoriale : La Banque des Territoires renforce son engagement au service de l'enfance protégée en mobilisant 100 M€

Angers, le 7 mars 2024

Face aux enjeux grandissants de l'enfance protégée, la Banque des Territoires réaffirme son engagement aux côtés des départements et des acteurs du secteur, en développant un plan d'actions dédié, déployé via ses 37 implantations régionales. Ce plan qui vise à améliorer les conditions d'accueil et de vie des mineurs et jeunes majeurs protégés est complété par la mobilisation d'une enveloppe de 100 millions d'euros de prêts bonifiés par l'Etat ainsi que le développement à venir de services associés (numérique, formation et mentorat).

L'inauguration, ce jour à Angers, du chantier d'une Maison d'enfants à caractère social (MECS) illustre la volonté de la Banque des Territoires de concrétiser rapidement son engagement sur le secteur de l'enfance protégée.

Depuis sa création en 2018, l'une des ambitions de la Banque de Territoires est la lutte contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. Cette ambition forte a été réaffirmée dans le plan stratégique 2024/2028 de la banque, dont l'un des deux axes est d'agir pour des territoires plus solidaires (parallèlement à Agir pour des territoires plus verts) et s'illustre notamment au travers :

- de **solution de logement modulaire** de qualité, **Toits Temporaires Urbains** (TTU), déployable en cinq mois. Cette solution proposée conjointement avec la SNCF a vocation à pallier les besoins de places d'hébergement, notamment dans un contexte d'urgence ;
- l'éligibilité des bâtiments dédiés à l'enfance partagée à l'**éco-prêt** (taux bonifié et inférieur au livret A, dépendant de la durée du prêt) pour leur **réhabilitation énergétique** ;
- **financement de crédits d'ingénierie opérationnelle** à destination des départements ou des opérateurs ;
- expérimentation d'**actions de mentorat** en partenariat avec l'association Break Poverty et l'Etat d'une part et Proximité d'autre part, qui implique des collaborateurs du Groupe

Ces actions s'inscrivent dans la continuité du rôle central du Groupe Caisse des Dépôts au sein du modèle social français.

Sarah El Haïry, ministre déléguée chargée de l'Enfance, de la Jeunesse et des Familles déclare « Prendre soin des enfants protégés, c'est aussi offrir une meilleure qualité de vie dans les établissements qui les accueillent. Cela passe notamment par la rénovation du bâti de l'aide sociale à l'enfance, tant du point de vue énergétique qu'en termes d'accessibilité des bâtiments. Cette coopération inédite entre l'Etat, les collectivités locales, les acteurs du secteur de l'enfance protégée et la Banque des Territoires montre que transition écologique et attention aux plus vulnérables peuvent et doivent aller de pair. Je suis fière que mon ministère s'engage pleinement. »

Olivier Sichel, directeur général délégué de la Caisse des Dépôts, directeur de la Banque des Territoires complète « Je suis fier d'annoncer, en présence de Madame la ministre Sarah El Haïry, le

renforcement de notre engagement auprès des acteurs de l'enfance protégée sur l'ensemble du territoire et le déploiement dès aujourd'hui de 100 millions d'euros de prêts bonifiés par l'Etat. La pose de la première pierre de la MECS d'Angers est l'illustration concrète de notre impact au cœur des territoires en faveur de la cohésion sociale. »

Une enquête réalisée en 2023 par la Banque des Territoires sur 25 départements, révèle que les besoins de mise à niveau de l'immobilier dédié à l'enfance protégée sont estimés entre 1,4 et 2,4 milliards d'euros. Ces besoins couvrent la création et de la réhabilitation de places, la rénovation énergétique des bâtiments ou encore de leur l'accessibilité (normes PMR) mais aussi l'individualisation des chambres pour favoriser l'intimité des enfants ainsi que d'accueil des fratries¹.

Forte de ces constats et face aux enjeux de cohésion sociale et territoriale qui constituent son ADN, la Banque des Territoires s'est engagée dès 2023 dans la mise en place d'un plan d'actions co-construit avec les acteurs de l'écosystème de l'enfance protégée, aux premiers rangs desquels Florence Dabin, présidente du département de Maine et Loire, présidente du GIP France Enfance Protégée, François Sauvadet, président de Départements de France, et Didier Tronche, président de la CNAPE (fédération des associations de l'enfance protégée). Dans le cadre de la présentation de son plan d'actions national qui vise à l'amélioration, sur l'ensemble du territoire, des conditions d'accueil et de vie des mineurs et jeunes majeurs protégés la Banque de Territoires annonce le déploiement immédiat d'une enveloppe de 100 millions d'euros de prêts, à taux bonifié par l'Etat à hauteur de 5 millions, soit 2,6% (Taux du Livret A (TLA) er - 0,40%). Ces prêts aux collectivités locales, bailleurs sociaux et associations de l'enfance protégée permettront la réhabilitation de **places au sein du parc immobilier** existant et la construction de **6500 nouvelles places** pour ces jeunes.

Cette offre sera complétée par la création d'un espace numérique partagé au service des enfants et des professionnels de l'enfance. Une expérimentation sera lancée au second semestre 2024 dans 4 départements, le premier étant le Maine-et-Loire. Cette expérimentation d'espace numérique partagé, soutenue par l'Etat et financée par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) et la Banque des Territoires, respectivement à hauteur de 2 millions d'euros et de 500 000 euros, a vocation à être déployée plus largement à une échelle nationale.

L'inauguration, aujourd'hui à Angers, du chantier d'une MECS, en présence de **Sarah El Haïry**, ministre déléguée chargée de l'Enfance, de la Jeunesse et des Familles, **Philippe Chopin**, préfet du Maine-et-Loire, **Olivier Sichel**, **Florence Dabin**, , **Roch Brancour**, vice-président de la Région Pays-de-la-Loire, vice-président d'Angers Loire Métropole **Yoann Choin-Joubert**, président directeur de REALITES et **Gilles Leclerc**, directeur général d'Axentia, concrétise le déploiement rapide du plan d'action de la Banque des Territoires.

La Maison d'enfants à caractère social d'Angers, acquise par le bailleur social Axentia et opérée par l'association ARPEJE 49 est financée par un prêt de la Banque des Territoires de 15 millions d'euros, bonifié sous le haut patronage de l'Etat. Elle hébergera 77 enfants de 3 à 18 ans, confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et sera composée de huit unités de vie comprenant chacune neuf chambres individuelles, organisées autour d'une grande pièce de vie. Cinq studios seront également destinés à accueillir des jeunes de 16 ans et plus. Pensé comme un lieu chaleureux et pédagogique (potager, mini-ferme, aire de jeux, salle de motricité...), ce refuge apportera aux jeunes usagers des conditions des conditions optimales de développement et d'autonomisation.

Florence Dabin déclare « Nous devons relever ensemble un défi qui fait partie des plus nobles qui soient : protéger et favoriser l'épanouissement d'enfants qui nous sont confiés. Pour cela, nous avons besoin de toutes les énergies, mais également d'inventer et d'innover. Ce renforcement de l'implication de la Banque des territoires est une très bonne illustration de ce que nous attendons de nos partenaires. Il ne faut jamais perdre de vue que les premiers bénéficiaires de cette mobilisation sont les enfants. »

Contact presse :

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Nathalie Police – nathalie.police@caissedesdepots.fr – Tél : 06 07 58 65 19

¹ Tel que prévu par la loi Taquet interdisant la séparation des fratries, sauf nécessité impérieuse

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr

